



Boulogne, le 20 janvier 2022

**AUTHENTIS**

Madame AUDREY ASSEMAT  
412 AVENUE DE LA MOURACHONNE  
06580 PEGOMAS

**Réf - Numéro de dossier : CN\_2020\_00981**

**Objet : Demande de certification initiale – Mise à jour du certificat CNQ**

Madame AUDREY ASSEMAT,

Suite au déménagement de votre société, nous avons le plaisir de vous transmettre, en pièce jointe, votre nouveau certificat dûment mis à jour.

Cette certification est valable 3 ans soit jusqu'au 15/12/2024.

Elle atteste de la qualité des prestations dispensées par votre organisme.

Durant cette période, nous vous rappelons que vous devez porter à notre connaissance, dans les meilleurs délais, toute information relative à des changements majeurs qui surviendraient au sein de votre structure.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez, et restons bien entendu à votre disposition pour toute information.

Veillez recevoir, Madame AUDREY ASSEMAT, l'assurance de notre considération distinguée.

Catherine TERRIEN  
Directrice générale

Elisabeth SA FERREIRA  
Chargée de mission

# Certificat

## des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N° 2012\_CN\_00981 - V.2

Début de validité de la certification : 16/12/2020

Echéance de la certification : 15/12/2024

ISQ certifie que

**AUTHENTIS**  
**Numéro de Déclaration d'activité : 93060569006**  
**412 AVENUE DE LA MOURACHONNE 06580 PEGOMAS**  
**SIRET : 47815959300043 NAF : 8559A**

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences au décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail à l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 à l'arrêté du 7 décembre 2020 relatif à la prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur au programme de certification de l'ISQ, version en vigueur

**Pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes :**

- Les actions de formation

**Et pour les sites suivants :**

AUTHENTIS - 412 AVENUE DE LA MOURACHONNE 06580 PEGOMAS

Pierre PARIENTE  
Président de l'ISQ

